

COMMUNE DE JUSSAC

délibération :
D_2025_2_4

SEANCE DU VENDREDI 04 AVRIL 2025.

Nombre de conseillers en
exercice : 19

L' an deux mille vingt cinq, le vendredi 04 avril à 18 h 30, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal - Mairie, sous la présidence de Monsieur RODIER Jean-François, Le Maire.

Présents : 12

Date de convocation du : 25 Mars 2025

Votants : 14

Présents : Monsieur ANDRE Jean-Luc, Monsieur ARNAL André, Madame BASTIEN Joëlle, Madame CLUSE Nathalie, Madame FOUSSAT Françoise, Madame GANE Cécile, Monsieur LACROIX Michel, Madame MALHERBES Caroline, Monsieur RODIER Jean-François, Monsieur SCIORETO Cyrille, Monsieur VIOLLE Willy, Monsieur ROUX Hervé

**Objet : Affectation des
résultats : Budget Transport
Scolaire**

Pouvoirs :

Madame COLOMB Yvette a donné pouvoir à Monsieur RODIER Jean-François
Monsieur PRIVAT Jean a donné pouvoir à Monsieur LACROIX Michel

Absent(s) : Monsieur GRAFFOUILLERE Pierrick, Madame LINARD Danielle, Monsieur ROFFY Jacques

Excusé(s) : Madame COLOMB Yvette, Madame PRADEL Céline, Madame DELHOSTAL Anne, Monsieur PRIVAT Jean

Secrétaire de Séance : Madame Françoise FOUSSAT

Après avoir entendu et approuvé le Compte Financier Unique de l'exercice 2024,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** de procéder à l'affectation du résultat de la section de fonctionnement comme suit :

Reports _ POUR RAPPEL	
Excédent reporté de la section Investissement de l'année antérieure	5 680.00 €
Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure	6 650.42 €
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Excédent - 001) de la section d'investissement de :	2 840.00 €
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	1 737.58 €
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	0.00 €
En recettes pour un montant de :	0.00 €
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	0.00 €

Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Le Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section :

Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	0.00 €
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	8 388.00 €

Pour : 14 Contre : 0 Abstention : 0


Pour extrait conforme,
Le Maire,
Jean-François RODIER